

COMITE REGIONAL de NATATION du LANGUEDOC - ROUSSILLON

Espace République – 20 rue de la République – 34000 MONTPELLIER
☎ : 04.67.22.68.09 et 04.67.22.68.11 - 📠 : 04.67.22.68.12

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SAMEDI 11 SEPTEMBRE 2004
à partir de 9 heures à l'Espace République
MONTPELLIER

Clubs représentés par le Président ou son représentant :

AUDE	Voix	HERAULT	Voix	GARD	Voix	P.O.	Voix
Carcassonne	5	Agde	4	Alès	11	Amélie les Bains	
Castelnaudary		Béziers ASCB	2	Bagnols	2	Les Angles	
Limoux	4	Bédarieux NC		Beaucaire		Canet	11
Lézignan		Béziers CNB	11	La Grand Combe		Ceret	
Montréal		Clermont l'Hérault	3	Le Grau du Roi		Cerbère	
Narbonne CNN		Lamalou les Bains		Le Vigan		CINA	3
Narbonne ANO		Lunel CNL	4	Laudun ELAN30	5	Font Romeu	5
Quillan	2	Lodève	2	Nîmes	17	Perpignan RON	5
Trèbes		Frontignan	5	Saint Gilles	3	Perpignan Nat	
TOTAL	11	Emergence Montpellier	1	Salindres	3	Saint Estève	7
<i>Total général CD 11</i>	<i>37</i>	Montpellier ASPTT	9	Vauvert		CN St Cyprien	7
		Montpellier PN	7	Villeneuve	4	AS St Cyprien	
		Montpellier MANUC	9	TOTAL	45	Salses le Château	
		Montpellier Synchro	4	<i>Total général CD 30</i>	<i>56</i>	Thuir	
		Montpellier USN	2			TOTAL	38
		Montpellier WP	6			<i>Total général CD 66</i>	<i>53</i>
LOZERE	Voix	Pézenas	6				
Mende	6	DC Sètois	6				
St Chely		DFC Sète	8				
TOTAL	6	TOTAL	89			TOTAL	189
<i>Total général CD 48</i>	<i>6</i>	<i>Total général CD 34</i>	<i>93</i>			Total général de Voix	247
						Quitus à	124

Nombre de voix représentées 189 sur 247.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer. Elle est présidée par Monsieur VAYEUR Jacky, Président.

Etaient présents : Les membres du Comité Directeur

Mesdames Valérie LAUNE, Françoise JARROUSSE, Ludivine CRUBELLIER,
Messieurs Lionel BARNADES, Jean-Paul BRUNETON, Marc CRUBELLIER, Henri GASTOU,
Yves JARROUSSE, Richard LAGRAVE, Mohamed MELLOUK, Gérard NURIT, Roland PFISZTER, Michel PRECLOUX, Christian RICOME, Jacques TUSET, Gérard VERNEREY et Jacky VAYEUR.

Etaient excusés : Les membres du Comité Directeur

Madame Nathalie MIALANES et Cécile DUMAS.

Messieurs Christian BAUER, Jean Marie APPENZELLER, Roger AZAM et Philippe MONVILLE.

Etaient désignés comme scrutateurs :

Messieurs Henri GASTOU, Gérard NURIT, Roland PFISZTER.

L'ORDRE DU JOUR était le suivant :

De 9 Heures à 9 Heures 30 - Assemblée Générale Extraordinaire - Accueil des clubs et vérification des Mandats.

- 1.- Appel nominal des clubs
- 2.- Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire 2004 par le Président.
Modifications des statuts imposés par la nouvelle loi sur le sport.

Exposé : Suite aux décisions de l'A.G. de la FFN du 19, 20 et 21 mars 2004 à ROUEN, modifiant les statuts, décision imposée par une mise en conformité des statuts en fonction de la nouvelle loi du sport. Les représentants des clubs du Languedoc Roussillon réunis en Assemblée Générale Extraordinaire le 11 septembre 2004, sont donc appelés à modifier les Statuts du Comité Régional de Natation du Languedoc Roussillon adoptés le 18 novembre 2000.

Les nouveaux statuts sont présentés et lus avec projection vidéo. Les articles modifiés sont commentés.

Articles modifiés :

Suite à la lecture, il en ressort concernant les comités Régionaux :

Article 1, 3, 4 et 5 -> Reformulés pour mise en application du décret n° 2004-22 du 7 janvier 2004 et du nouveau mode de gestion des licences.

Article 6 -> Suppression des licences fictives Natation, Natation Synchronisée, Eau Libre, Maîtres, Plongeon et Water-Polo et total de points pour nombre voix par rapport aux licences réelles.

Article 7 -> Les Délégués : Chaque comité régional désigne ainsi 3 délégués et trois suppléants membre du comité directeur pour voter en A.G. lors d'une réunion préalable à A.G. Régionale

Article 8 -> Le comité Directeur doit comprendre : un médecin licencié, la représentation des femmes par obligation de lui attribuer au moins 1 siège si le nombre de licenciées est < à 10% du nombre totale et un siège supplémentaire par tranche de 10% au delà de la première.

Une discussion débute avec questionnement et dialogue interne des représentants des clubs sur les contraintes de l'application de certains articles sur les directives et orientations définies, qui risquent de pénaliser le fonctionnement de certains clubs, qui, à l'avis d'autres ne reflètent pas l'ouverture développée dans les années passées.

Dans ces domaines il y a le pour et le contre, il y a ceux qui jouent la politique fédérale de la licences et les autres....

Des explications, éclaircissements et interprétations sont donnés.

Résultats du Vote :

Total des voix du Comité au 15 septembre 2003 : 247 voix

Majorité : 124 voix

Votants : 189 voix

Exprimés : 189 voix

Contre : 0 voix

Abstentions : 24 voix

Pour : 165 voix

Les nouveaux statuts joints en annexe sont adoptés.

L'assemblée Générale Extraordinaire est levée à 10 Heures 30.

Le Président de séance.

De 10 Heures 30 à 12 Heures 30

- 1.- Présentation des Calendriers, Programmes et Règlements sportifs

Le Calendrier, les programmes et règlements sportifs sont présentés. Des avis sont exprimés, des rectifications sont émises.

La majorité des clubs étant représentés par le Président ou son mandant, décision est prise d'accepter les modifications demandées par vote à maüilleve à la majorité des présents.

Chaque programme de compétition « par catégorie d'âges » est exposé, commenté et modifié selon le cas.

Les programmes et règlements 2004/2005, seront rédigés en tenant compte des corrections demandées, seront présentés ainsi modifiés au prochain Comité Directeur du 9 octobre 2004 et entérinés lors de la prochaine Assemblée Générale du 13 novembre 20204.

- 2.- Questions et informations diverses

L'Ordre du jour de la matinée étant épuisé,

La séance est levée à 12 heures 30

De 14 Heures 30 à 16 Heures 30

- 1.- Présentation du circuit « Licences », de la Ré affiliation des clubs à l'homologation des licences,

- 2.- Présentation de la saisie des licences en ligne sur extranat.fr

Etaient présents les clubs suivants:

Agde AASS, Bagnols SOB, Béziers CNB, Carcassonne CNe, Germont l'Hérault De, Emergence Montpellier, Font Romeu Cerdagne CNFre, Frontignan NOF, Laudun ELAN 30, Limoux CNL, Mende EMN, Montpellier ASPTT, Montpellier MPN, Montpellier MANUC, Narbonne CNN, Nîmes NCN, Perpignan PRON, Pézenas CAP, Quillan CNQ Saint Cyprien CNSe, Saint Estève CNSE, Saint Gilles ANSG, Salindres ASS, Villeneuve ASV.

Présentation du circuit licences par Monsieur Gérard NURIT, puis projection de la gestion de l'affiliation et de la gestion des licences en ligne à partir le site <http://www.extranat.fr>. (Exploitation en direct)

Distribution des nouvelles licences (au nouveau format) aux clubs présents.

Remerciements aux personnes présentes.

L'Ordre du jour l'après-midi étant épuisé,

La séance est levée à 16 heures 30